

LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2007

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 1<sup>er</sup> octobre 2007 à 20h00, à laquelle sont présents:

- M. Jean-Martin Cliche, conseiller
- M. Yvan Larouche, conseiller
- Mme Claudine Paré, conseillère
- M. Serge Labonté, conseiller
- M. Serge Simard, conseiller
- M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

3597-011007 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**PÉRIODE DE QUESTIONS # 1**

Des questions sont posées concernant :

- . La piste de ski de fond existera-t-elle
- . Domaine de la Croix – émission de permis

**RAPPORTS**

- . Rapport du Maire - situation financière de la Ville de Beaupré

Monsieur le Maire fait la lecture du rapport déposé sous la cote 011007-01 sur la situation financière de la Ville et donne un résumé des orientations pour l'an 2008.

Monsieur le Maire fait mention que la liste des contrats adjudgés depuis le 3 octobre 2006, déposée sous la cote 011007-02 et comportant une dépense de plus de 25 000\$ est disponible à l'Hôtel de Ville de Beaupré, à toute personne qui en fera la demande.

3598-011007 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2007**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 17 septembre 2007.

3599-011007 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 701422 à 701459	1 680 166,73 \$
Numéros 701460 à 701483	21 111,32 \$

3600-011007 **BUDGET 2008 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le budget 2008.

3601-011007 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1078**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le Règlement No 1078 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour :*

- *interdire le stationnement sur une section de la rue des Érables et sur une section du chemin de la Rivière*
- *modifier l'annexe « K » stationnement interdit sur la rue Côté*

3602-011007 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1079**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le Règlement No 1079 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour :*

- *réduire la vitesse des véhicules routiers à 30km/heure sur les rues des Coteaux et de l'Érablière.*

3603-011007 **OUVERTURE DE RUE LOT 829**

Considérant que le conseil désire décréter l'ouverture d'une rue, soit la continuité de la rue St-Émile;

Considérant que l'assiette de rue a été cédée à la Ville par contrat notarié;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement que le conseil décrète :

- a) l'ouverture de la rue portant le numéro de lot 928 du cadastre de la paroisse de Ste-Anne et ce tel que démontré au plan de l'arpenteur-géomètre M. Michel Robitaille, minute 12723, en date du 7 février 2006 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- b) que la rue portera le nom de « **Rue St-Émile** ».

3604-011007 **OUVERTURE DE RUES LOTS 362-34, 365-100, 365-98 ptie, 365-98 ptie**

Considérant que le conseil désire décréter l'ouverture de deux rues dans la phase 2 du développement « Domaine de la Croix », soit la continuité des rues du Sumac et du Poirier;

Considérant que l'assiette de ces rues a été cédée à la Ville par contrat notarié;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement que le conseil décrète :

- a) l'ouverture des rues portant les numéros de lots 362-34 et 365-100 du cadastre de la paroisse de St-Joachim et ce tel que démontré au plan de l'arpenteur-géomètre M. Benoit Émond, minute 25823, en date du 11 avril 2007 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- b) la rue portant le numéro de lot 362-34 portera le nom de « rue du Sumac;
- c) la rue portant le numéro de lot 365-100 portera le nom de « rue du Poirier »;
- d) l'ouverture des rues portant le numéro de lot 365-98 Ptie du cadastre de la Paroisse de St-Joachim et ce tel que démontré au plan de la description technique préparée par l'arpenteur-géomètre, M. Benoit Émond, minute 27158, en date du 3 juillet 2007 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

3605-011007 **MDJ L'ÉNIGME – PRÊT DE LA SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser la Maison MDJ L'Énigme à utiliser gratuitement la grande salle du Centre communautaire le 20 mars 2008.

3606-011007 **ENSEIGNE – HABITATIONS BOIVIN**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser Habitations Boivin à installer un panneau directionnel sur le terrain de la Ville à l'intersection du boul. Sainte-Anne et de la Seigneurie afin d'annoncer le Domaine de la Seigneurie, Le Domaine de l'Érablière et Les Jardins de la Côte pour une période d'un an.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1080**

Reporté

3607-011007 **MANDAT À UNE PERSONNE POUR ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR AU NOM DE LA VILLE**

Attendu la résolution #3568-170907 adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 17 septembre dernier nommant M. Jean-François St-Pierre, son mandataire, en vue d'acquérir, pour et au nom de la ville, tout immeuble qui ne trouvera pas adjudicataire lors de la vente pour taxes devant se tenir au bureau du conseil le 13 novembre 2007 à 14h00;

Attendu l'impossibilité de M. St-Pierre d'être présent le 13 novembre prochain;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution #3568-170907 adoptée le 17 septembre 2007;
- b) de nommer Mme Liette Dupont ou en son absence, M. Serge Simard son mandataire en vue d'acquérir, pour et au nom de la ville, tout immeuble qui ne trouvera pas adjudicataire lors de la vente pour taxes devant se tenir au bureau du conseil le 13 novembre 2007 à 14h00;

3608-011007 **AUTORISATION SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À DES TRAVAUX MUNICIPAUX (LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ PHASE 2)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le protocole d'entente relatif à des travaux municipaux avec Les Habitations Boivin dans le cadre du projet « La Seigneurie de Beupré Phase 2 ».

3609-011007 **CAMPAGNE PUBLICITAIRE – EXPO HABITAT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de participer et de souscrire à une campagne publicitaire dans le cadre de Expo Habitat 2008 pour un montant maximum de 20 000 \$.

3610-011007 **ENSEIGNE BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Jean-François St-Pierre afin de faire fabriquer une enseigne pour la bibliothèque au montant de 2 050,00 \$ plus les taxes applicables auprès de « Enseignes Lettrage du Faubourg ».

3611-011007 **PISTE CYCLABLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser l'aménagement de la piste cyclable le long de la rue des Érables pour un montant de 5 526,25 \$ plus les taxes applicables. Les travaux seront exécutés par la compagnie Wilfrid Allen.

3612-011007 **DIRECTIVES DE CHANGEMENTS C-2 ET C-3**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'accepter la directive de changement C-2 au montant de 13 448,25 \$ et la C-3 au montant de (35 486,10 \$).

**PÉRIODE DE QUESTIONS #2**

Des questions sont posées concernant :

- . Fluoration de l'eau potable
- . Tuyau Abitibi Consolidated

3613-011007 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20h50.

---

Henri Cloutier  
Maire

---

Johanne Gagnon, greffière et  
directrice générale adjointe